



Comité: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Problématique: Comment garantir un accès équitable et universel à la vaccination dans un contexte de désinformation, de crises sanitaires et de contraintes économiques mondiales ?

Soumis par: Nouvelle Zeland

Les Fonds des Nations Unies pour l'Enfance,

Alarmé par la volonté des pays à réduire leur participation économique dans les organisations mondiales telles que L'UNICEF, qui sans leur participation ne peut parvenir au but fixé de réduire de moitié le nombre d'enfants n'ayant reçu aucune dose de vaccin d'ici à 2030;

Réaffirmant le droit de chaque enfant à être protégé des maladies mortelles, en particulier celle dont l'on possède les vaccins;

Conscient de l'impact majeur des médias et des réseaux sociaux sur l'opinion publique vis-à-vis du rôle de la vaccination, alimentant une crainte irrationnelle qui obstrue les levées de dons qui représente plus de 25% du financement des campagnes;

Inquiet du rythme et de l'efficacité des campagnes de vaccinations suite à la crise du covid-19;

Encouragé par les succès dans la distribution des vaccins, en rappel de 2023 où 2,8 milliards de doses de vaccins ont été administrées dans 105 pays.

1. *Encourage* les États membres à renforcer leurs engagements financiers envers les programmes de vaccination, notamment par:
 - a. l'augmentation des contributions volontaires de manière proportionnelle au PIB de chaque pays membre ;
 - b. la mise en place de partenariats public-privé ;
 - c. la mobilisation de fonds innovants, tels que les taxes de solidarité internationales ;

2. *Représente* l'importance de développer des campagnes de sensibilisation fiables et accessibles afin de lutter contre la désinformation, en :
 - a. collaborant avec les plateformes numériques pour limiter la diffusion de fausses informations ;
 - b. soutenant des campagnes éducatives adaptées aux contextes culturels locaux ;
 - c. impliquant des figures publiques et des professionnels de santé pour renforcer la confiance ;
3. *Recommande* la création de programmes éducatifs nationaux sur la vaccination, visant à :
 - a. informer les populations dès le plus jeune âge ;
 - b. renforcer la compréhension scientifique des vaccins ;
 - c. promouvoir l'importance de la santé publique ;
4. *Demande* un renforcement des systèmes de santé nationaux afin d'améliorer l'accès à la vaccination, notamment par :
 - a. la formation du personnel médical ;
 - b. l'amélioration des infrastructures de stockage et de distribution ;
 - c. le développement de systèmes de suivi numérique des vaccinations ;
5. *Invite* la communauté internationale à soutenir les pays en développement, en :
 - a. fournissant un appui technique et logistique ;
 - b. facilitant le transfert de technologies de production de vaccins ;
 - c. réduisant les barrières économiques à l'importation de vaccins ;
6. *Propose* la mise en place de mécanismes internationaux de réponse rapide en cas de crise sanitaire, afin de :
 - a. assurer la continuité des campagnes de vaccination ;
 - b. éviter les interruptions dues aux conflits ou pandémies ;
 - c. prioriser les populations les plus vulnérables et les moins accessibles ;

7. *Encourage* le développement de solutions innovantes pour atteindre les populations isolées, telles que :
 - a. l'utilisation de cliniques mobiles ;
 - b. les technologies de livraison alternatives ;
 - c. les campagnes de vaccination communautaires ;
8. *Souligne* l'importance de la coopération régionale pour améliorer l'efficacité des campagnes de vaccination, notamment par le partage de données et de ressources ;
9. *Appelle* à la transparence des États et des organisations dans la gestion des programmes de vaccination afin de renforcer la confiance du public ;